



Accueil de loisirs Château de Pouilly

1, rue Edouard Manet

21000 Dijon

Tel : 06.76.89.63.95

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS

CHATEAU DE POUILLY

ANNEE 2010 / 2011

DIRECTEURS

Armelle BONADEI

Laurent WITEK

SOMMAIRE

A. LES ASPECTS TECHNIQUES

- 1°) *Le découpage des groupes*
- 2°) *L'équipe de direction et d'animation*
- 3°) *Les locaux*
- 4°) *Journée type*
- 5°) *La sécurité*
- 6°) *Les modalités d'inscription*

B. LES OBJECTIFS GENERAUX

- 1°) *Favoriser l'évolution de l'enfant*
- 2°) *Favoriser la continuité éducative*
- 3°) *Favoriser l'entraide et le partage*
- 4°) *Favoriser l'autonomie et l'indépendance*
- 5°) *Développer son imaginaire*
- 6°) *L'enfant « acteur de ses loisirs »*
- 7°) *Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes*
- 8°) *Respecter les rythmes individuels des enfants en fonction des contraintes de fonctionnement*
- 9°) *Favoriser les relations avec les familles*
- 10°) *Favoriser la communication au sein de l'équipe pédagogique*
- 11°) *Favoriser l'intégration des enfants handicapés en fonction des possibilités de la structure et de l'équipe*

C. LE PROJET D'ACTIVITE

- 1°) *La création manuelle*
- 2°) *Les sorties culturelles*
- 3°) *Les jeux*
- 4°) *Les activités d'expression*
- 5°) *Les interventions extérieures*

D. NOS PRINCIPAUX AXES DE DEVELOPPEMENT POUR CETTE ANNEE

1°) L'accueil

2°) Les réunions d'enfants

3°) Développement de l'accès à la Culture

4°) Evaluation

Introduction

L'Accueil de Loisirs du Château de Pouilly implanté dans les locaux de l'école, souhaite mettre en avant plusieurs objectifs relatifs à l'accueil des enfants fréquentant la structure et en adéquation avec le projet éducatif de l'ADPEP21.

Nous nous appuyerons également sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui confère par exemple à l'article 31 « le droit aux loisirs, aux jeux et à la participation à des activités culturelles et artistiques ».

A. LES ASPECTS TECHNIQUES

1°) Le découpage des groupes

- Un groupe de tout petits 3 – 4 ans : environ 8 enfants et 1 animateur maximum.
- Un groupe de petits 4 – 5 ans : environ 15 enfants et 2 animateurs maximum.
- Un groupe de moyens 6 – 8 ans : 24 enfants et 2 animateurs maximum.
- Un groupe de grands 9 – 12 ans : 12 enfants et 1 animateur maximum.

2°) L'équipe de direction et d'animation

L'Accueil de Loisirs est dirigé par deux directeurs diplômés qui alternativement, suivant leur modulation d'emploi du temps se relaient. Cette année, la Direction est partagée sur la journée : un Directeur le matin qui fait l'ouverture jusqu'à 13h15 et un Directeur l'après midi qui fera la fermeture. Un temps de concertation est prévu entre les deux Directeurs de 12 h 45 à 13 h 15. Le projet pédagogique restant lui bien sur la même base de travail pour les deux Directeurs. De plus, tous les temps de travail concernant l'équipe complète se font systématiquement avec les deux responsables. Il nous paraît indispensable qu'il y ait une bonne cohérence entre ceux-ci.

Équipe d'animation est composée de six animateurs et animatrices maximum. La grande majorité des animateurs est diplômée (BAFA). Nous avons une équipe permanente sur tous les mercredis de l'année, ce qui permet une meilleure cohérence dans leur travail, tant à notre niveau qu'au niveau des enfants et des parents. Lors des vacances ou congés de l'équipe permanente, nous embauchons à ce moment-là de nouvelles recrues.

3°) *Les locaux*

L'Accueil de Loisirs est implanté dans les locaux de l'école Château de Pouilly à Dijon, dans le quartier de la « Toison d'Or ». Nous disposons de :

- La salle d'accueil périscolaire pour le groupe des 6 – 8 ans.
- Une salle de restauration de l'école pour le groupe des 9- 12 ans.
- Une demie salle pour le groupe des 3 – 4 ans.
- La salle d'accueil périscolaire pour le groupe des 4 – 5 ans.
- La salle motricité de l'école maternelle (jeux + sieste).
- Le gymnase de l'école primaire seulement pendant les vacances.
- Les cours de récréation élémentaire et maternelle.
- L'infirmerie de l'école utilisé comme bureau de l'Accueil de Loisirs.

4°) *Journée type*

- 7 h 00 – 9h 15 : accueil échelonné.
- 9 h 15 – 11 h 45 : temps d'activité.
- 12 h 00 – 12 h 30 : départ échelonné pour les enfants ne mangeant pas à l'Accueil de Loisirs.
- 12 h 00 – 13 h 30 : repas suivi d'un temps calme.
- 13 h 30 – 14 h 00 : accueil échelonné.
- 14 h 00 – 16 h 30 : temps d'activité.
- 16 h 30 – 17 h 00 : goûter.
- 17 h 00 – 19 h 00 : départ échelonné.

5°) *La sécurité*

- Grilles fermées à clef : un seul accès en dehors des heures d'accueil qui est l'entrée de l'accueil de loisirs périscolaire élémentaire.
- Locaux de l'école récente aux normes.
- Les instructions départementales de Jeunesse et Sports sont à disposition de toute l'équipe.

- L'équipe de Direction veille à sensibiliser régulièrement les animateurs sur les règles de sécurité.
- L'animateur est le garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- L'animateur doit s'assurer que tout a été mis en place pour assurer la sécurité de l'enfant.
- L'animateur doit prévenir sa direction en cas de dysfonctionnement.
- L'animateur doit fixer les règles de sortie, de déplacement, de tenue et de respect à chaque fois qu'il sort avec un groupe.
- Infirmerie et soins : Ne jamais sortir sans la fiche sanitaire de chaque enfant présent.
Tenir à jour le cahier d'infirmerie en cas de blessure d'un enfant.
Prévenir ou informer la famille et la direction en cas de blessure.

6°) Les modalités d'inscription

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants en journées complètes, demi-journées avec ou sans le repas.

Chaque famille doit constituer un dossier famille auprès de la Ville de Dijon, et remplir une fiche sanitaire auprès de l'Accueil de Loisirs. Cette inscription administrative est valable pour l'année scolaire.

Néanmoins, au vu de la capacité d'accueil de la structure (24 pour les – de 6 ans et 36 pour les + de 6ans pour les mercredis) et le nombre de demandes des familles, une inscription par périodes a été décidée. Un calendrier constitué en début d'année précisant les dates d'inscription est fourni aux familles.

Au début septembre 2010, il a été décidé de mettre en place un nouveau système d'inscriptions. Celles-ci s'effectueront désormais sur rendez-vous afin de ne plus avoir des attentes interminables lors des journées d'inscriptions.

B. LES OBJECTIFS GENERAUX

1°) Favoriser l'évolution de l'enfant

Nous souhaitons donner la possibilité aux enfants fréquentant la structure d'avoir une évolution progressive tout en respectant le rythme de vie de chacun, au travers d'activités adaptées en fonction de l'âge. Nous souhaitons favoriser la transmission des connaissances et

des expériences de chacun pour que l'enfant évolue dans un environnement riche en apprentissages.

- à travers :
 - o des activités variées.
 - o des activités adaptées à l'enfant.
 - o des relations avec les autres enfants ou adultes.
 - o favoriser les échanges, encourager la mixité sociale.

2°) Favoriser la continuité éducative

En tant qu'actrice de l'éducation des enfants qui nous sont confiés, l'équipe d'animation souhaite apporter un complément éducatif aux enfants, tout en se concentrant sur l'aspect ludique de celui-ci.

- À travers :
 - o Dialogues et concertations avec les enfants : la place de l'enfant dans le choix de ses activités, son avis sur son temps passé à l'Accueil de Loisirs.
 - o Dialogue et concertation avec la famille : accueil individuel des familles les matin, midi et soir, échange sur la journée de l'enfant, ses facilités, ses difficultés, son évolution, etc. Mise en place d'accueils participatifs pour les parents régulièrement dans l'année.
 - o Dialogue et concertation avec l'équipe et les divers intervenants : point régulier sur les enfants, conseil d'encadrement, etc.

3°) Favoriser l'entraide et le partage

Nous souhaitons transmettre ces valeurs aux enfants grâce aux différentes activités ou jeux proposés par l'équipe pédagogique. Ces deux valeurs sont les fondements de la socialisation de l'enfant et sont nécessaires afin de vivre en collectivité.

- à travers :
 - o des activités proposées.
 - o des temps informels : accueil, repas, goûter, etc.
 - o dans la relation avec les autres également.
 - o jeux, goûters, sorties en commun.

4°) Favoriser l'autonomie et l'indépendance

Rendre l'enfant autonome et indépendant, dans sa vie quotidienne et au sein de l'Accueil de Loisirs, tout en respectant le rythme de chacun.

- à travers :
 - o l'organisation des salles.
 - o la gestion du matériel, des jeux.
 - o faire en sorte que l'enfant soit « force de proposition » sur la mise en place des projets.
 - o qu'il puisse être à l'initiative du projet et en être le moteur.
 - o Les équipes d'animation et de direction restent garantes de la faisabilité du projet.
 - o L'évolution des individualités grâce à l'apprentissage de la vie en collectivité.

5°) Développer son imaginaire

En proposant à l'enfant, des activités variées laissant la place à son expression personnelle, qui lui permettront de construire sa propre personnalité et où il pourra ainsi s'exprimer librement en laissant libre cours à son imagination.

- à travers :
 - o des ateliers d'expression (musique, dessin, chant, théâtre, etc).
 - o tous les temps de vie de l'enfant sont importants, c'est la raison pour laquelle, l'imaginaire doit être abordé sur l'ensemble de ceux-ci

(temps accueil, d'activité, de repas, etc. exemples : repas animés, grands jeux).

6°) *L'enfant « acteur de ses loisirs »*

Permettre à l'enfant d'être « force de proposition » au sein de l'Accueil de Loisirs et des activités qu'il souhaite pratiquer. Lui permettre de pouvoir s'exprimer librement, ainsi que de pouvoir choisir.

- à travers :
 - o l'écoute.
 - o la mise en place d'une boîte à idées.
 - o des réunions d'enfants : mettre en place dans chaque groupe des temps de concertations, de discussions et d'échanges (enfants et équipes d'animation).

Tout cela a pour but de déboucher sur une réelle réflexion qui fera évoluer la vie de l'Accueil de Loisirs sur le contenu des activités, le rythme de vie, les problèmes rencontrés, leurs solutions et les idées innovantes, ...

7°) *Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes*

Avec différentes sorties, des jeux ou des activités, nous souhaitons donner la possibilité à l'enfant de s'enrichir, de connaître des lieux, des personnes, des cultures qu'il n'a pas forcément la possibilité de découvrir ailleurs.

- À travers :
 - o visite de lieux culturels dans le cadre de projets.
 - o visites d'intervenants : ateliers avec des intervenants extérieurs.
 - o une approche ludique : visite sous forme de jeux, avec des livrets, des parcours de sensibilisation, ...
 - o dans le cadre de projets élaborés : dans le cadre de thèmes ou de suite d'activités.

8°) *Respecter les rythmes individuels des enfants en fonction des contraintes de fonctionnement*

Les rythmes biologiques nous ont appris que chaque personne a son rythme individuel (phase de sommeil, d'activité, de repos), nous souhaitons donc adapter notre fonctionnement en fonction de l'enfant, mais parfois aussi en fonction des besoins de la structure.

- à travers :

- l'organisation de la journée.
- l'approche de l'équipe.
- le temps de sieste sera modulé en fonction des besoins des enfants (groupe des 3 – 5 ans) :
 - le temps débute entre 13 h 15 et 13 h 30, il se termine au maximum à 15 h 30.
 - il est proposé à tous les enfants.
 - pour les plus grands : c'est avant tout un temps calme qui leur permet de se reposer et de se détendre. Ils peuvent quitter la salle de sieste à partir de 14 h 00, afin de pouvoir faire des activités durant l'après-midi.
 - pour les plus petits : le réveil est échelonné. Les enfants ayant besoin de beaucoup de repos peuvent dormir jusqu'à 15 h 30, les autres intègrent au fur et à mesure le groupe en activité.
 - il nous semble important que tous les enfants participent à un temps d'animation durant l'après-midi (jeux, activités manuelles, sorties, etc.).
 - la salle de sieste devra être aménagée de manière à ce que le réveil échelonné ne gêne pas les enfants qui dorment.
 - aucun enfant ne devra circuler seul dans les couloirs en sortant de la salle de sieste. C'est pour cette raison que le découpage de l'équipe d'animation s'effectuera ainsi : 2 animateurs en salle de sieste et 2 animateurs en salle d'activités.

9°) Favoriser les relations avec les familles

Par l'accueil, l'information et la communication.

- à travers :
 - o la sollicitation des familles dans la vie de l'Accueil de Loisirs.
 - o demander leur avis et leurs idées afin de faire progresser la structure : questionnaire de satisfaction, réunions de parents, temps de rencontre durant l'accueil (8h00 – 9h30 et 17h00 – 18 h 30).

10°) Favoriser la communication au sein de l'équipe pédagogique

Par le biais de différentes réunions de préparation ou de bilans individuels et collectifs dans des temps formels ou informels.

L'équipe d'animation est composée de 6 animateurs et animatrices maximum. Des réunions régulières sont prévues sur l'année afin de travailler avec eux sur le fonctionnement de la structure. Ces réunions permettent un travail de préparation pour les projets menés par groupe d'âge, mais aussi des temps de bilans individuels et collectifs sur le travail réalisé au sein de la structure.

En règle générale, le premier temps des réunions collectives se fait avec toute l'équipe. Le but étant de faire le point sur la période passée, que l'équipe de direction communique les dernières informations et ses remarques, puis vient ensuite un temps de préparation par groupe d'âge sur les projets à venir. Enfin, des réunions de bilans individuels sont mises en place au moins deux fois au cours de l'année scolaire, pour que chaque animateur puisse s'exprimer pleinement sur son travail, son ressenti et avoir un retour de l'équipe de direction. Il s'agit de pouvoir aider l'animateur dans son projet de travail, d'analyser avec lui sa pratique auprès des enfants, son rôle, ses manques. Notre rôle de formateur au sein de l'équipe de direction sera de soutenir l'animateur, d'évaluer avec lui son travail, ses progrès, les points à améliorer.

11°) Favoriser l'intégration des enfants handicapés en fonction des possibilités de la structure et de l'équipe

En travaillant en relation avec l'ADPEP, les travailleurs sociaux et les familles, afin de mettre en place le meilleur accueil possible pour les enfants en situation de handicap. Il est aussi nécessaire que le personnel encadrant soit formé à l'accueil de ce public.

C. LE PROJET D'ACTIVITE

1°) La création manuelle

Cela permet à l'enfant de développer son imaginaire, sa capacité de concentration, sa dextérité, l'apprentissage de différentes techniques, la découverte de nouvelles matières, ainsi qu'une certaine autonomie et la mise en application de la notion d'entraide.

- donner la possibilité à l'enfant de créer quelque chose de ses mains (valorisation personnelle).
- lui permettre de découvrir de nouvelles matières.
- lui permettre de découvrir de nouvelles techniques de travail.
- lui permettre de s'organiser dans le temps et l'espace (gestion du temps de réalisation et de l'espace de travail).
- lui permettre de développer sa créativité et son imaginaire.
- inclure la notion de projet et la participation active de l'enfant à part entière dans la réalisation de celui-ci.
- prendre du plaisir en créant, en fabricant et jouer éventuellement avec ce qu'il a créé.

2°) Les sorties culturelles

Celles-ci permettront à l'enfant de découvrir des lieux, des personnes, des cultures qu'ils ne connaissent pas forcément. Nous souhaitons leur donner la possibilité d'avoir une ouverture sur le monde. Nous serons très attentifs à l'aspect éducatif mais aussi ludique des sorties proposées.

- donner des sources d'informations et d'accès à la Culture pour les enfants.
- favoriser l'identification des lieux culturels pour les enfants.
- éviter les sorties consuméristes.
- élargir leurs connaissances et les ouvrir au monde qui les entoure.
- avoir accès aux lieux culturels tout en s'amusant (fiches musées, jeux de piste, participation active des enfants, etc.).
- enrichir leurs connaissances.

3°) Les jeux

Ils ont pour but de favoriser le développement de l'enfant, son intégration au sein du groupe, mais aussi de participer à son éducation par le biais du « jouer ensemble » du respect des règles et de l'autre. Le jeu est une activité indispensable chez l'enfant. Il est un moyen d'apprentissage et de développement. Il est donc primordial qu'il soit présent suffisamment et respecté en tant que moment de détente et de plaisir. L'équipe d'animation identifiera 3 temps principaux : le jeu intérieur, le jeu extérieur et le temps de jeu libre.

- participe au développement de l'enfant.
- favorise son intégration au groupe.
- permet de lui transmettre le respect des règles.
- favorise la socialisation et l'acceptation de la vie en collectivité.
- s'amuser tout simplement, pratiquer une activité physique à un moment où ils en ont besoin.

4°) Les activités d'expressions

Danse, théâtre, chant, musique, etc. Ce qui permettra aux enfants de s'exprimer librement, d'acquérir les notions d'écoute, de respect et de s'ouvrir aux autres.

- permettre à l'enfant de s'exprimer.
- permettre à l'enfant de s'extérioriser (oralement ou physiquement).
- permettre à l'enfant de communiquer.
- permettre à l'enfant de fabuler (travail sur l'imaginaire).
- permettre aux enfants les plus réservés d'acquérir de la confiance en eux.
- transmettre à l'enfant la notion de respect et d'écoute de l'autre.

5°) Les interventions extérieures

L'équipe d'animation fait aussi appel à des intervenants spécialisés dans le cadre de notre projet, afin de faire profiter aux enfants d'activités de qualité dans des domaines bien précis.

D. NOS PRINCIPAUX AXES DE DEVELOPPEMENT POUR CETTE ANNEE

Nous souhaitons cette année que chaque animateur puisse produire un projet personnel qu'il aura élaboré et mis en place seul (mais en accord avec son binôme). L'équipe d'animation devra remettre des fiches projets à l'équipe de direction, avec les objectifs de leur projet et une ou plusieurs fiches d'activités et ce, en lien avec le projet pédagogique de notre structure.

Pour l'année 2010/2011, nous allons développer notre travail sur trois thèmes : l'accueil en mettant l'accent sur le lien avec les familles par le biais des nouvelles modalités d'inscriptions, les réunions d'enfants et le développement de l'accès à la Culture.

1°) L'accueil

Nous désirons travailler sur la dynamisation des temps d'accueil et les enrichir. Ces temps informels sont très importants. Ils favorisent la transmission des informations entre l'équipe d'animation et les familles, et permettent la création de liens entre les enfants et l'équipe d'animation.

a. Les enfants, par :

- Des accueils participatifs avec les enfants.
- Favoriser le temps de jeu individuel ou par petit groupe.
- Utiliser l'espace pour créer des lieux indépendants, identifiés et modulables ; exemple : coin lecture, jeux de sociétés, découverte musicale, etc.
- Travailler sur « l'ambiance » de l'accueil.

b. Les parents, par :

- S'organiser pour qu'il y ait toujours un animateur disponible et à l'écoute des parents.
- Transmettre les informations concernant la vie de l'Accueil de Loisirs, comme celle des enfants.
- Proposer des accueils participatifs pour les parents (ex. jeux, cuisine, etc.).
- Prendre le temps d'instaurer un dialogue constructif et participatif lors des rendez-vous dédiés aux inscriptions.

2°) Les Réunions d'enfants

Nous souhaitons que l'enfant soit acteur de ses loisirs et à ce titre, nous voulons développer cette année, les réunions d'enfants.

Objectifs :

- Apprendre le débat,
- Apprendre l'élaboration des règles,
- Apprendre la prise de décision,
- S'exposer, dire et se dire ; parler, prendre la parole,
- Gérer les frustrations, différer la pulsion,
- Organiser de manière collective des projets, des activités.

Les réunions d'enfants nécessitent :

- des temps réguliers,
- des aménagements : lieu, affichage permanent,
- la réunion doit être préparée (sujets, décisions à prendre),
- un meneur des débats, enfant ou adulte,
- possibilités de fonctionnement : boîte à idées, panneau de proposition, les petits papiers (dépouillements pendant la réunion), la prise de parole spontanée lors de la réunion.

3°) Développement de l'accès à la Culture

Nous souhaitons mettre l'accent sur la découverte de la culture en lien avec les projets :

- Développer le champ d'action culturel :
 - Privilégier les cinémas d'Art et Essai.
 - Travailler avec le Fond Régional d'Art Contemporain.
 - Visiter des musées, des expositions.
 - Découvrir des festivals et des manifestations. Exemple : Festival « A pas contés ».
 - Découvrir différentes sortes de musique.
 - Se mettre en lien avec la bibliothèque.

- Privilégier les partenariats extérieurs :
 - Collaborer avec les équipes pédagogiques des musées.
 - Accueillir des intervenants extérieurs (musique, danse, etc.).

4°) *Évaluation*

Objectifs :

- Évaluation des projets.
- Évaluation de l'équipe pédagogique.

Méthode :

- Entretiens individuels et par équipe ; réunions d'équipe.
- Travail sur les critères d'évaluation : fiche de poste, bilan sur les projets, création d'outils d'évaluation, etc.
- Mise en place d'auto-évaluation par les animateurs : dans les fiches projets que les animateurs doivent fournir cette année, inclure l'évaluation du projet.